



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, PREMIER DEGRÉ

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Structure de
formation
Faculté
d'éducation



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- > Premier degré présentiel
- > Premier degré hybride
- > Premier degré langues régionales

- Nîmes (Directrice des études du site de formation : Mme Geneviève Brunot)

- Perpignan (Directrice des études du site de formation : Mme Hélène Marquié-Dubié)

Présentation

Cette mention forme des enseignants polyvalents chargés de concevoir et de conduire des activités de classe, de mettre en place et d'évaluer des situations d'apprentissage pour des élèves âgés de 2 à 11 ans en école maternelle ou élémentaire.

La formation est dispensée sur 5 sites de formation :

- Carcassonne (Directrice des études du site de formation : Mme. Martine Loubet)

- Mende (Directeur des études du site de formation : M. Stéphane Amouroux)

- Montpellier (Directeur des études du site de formation : M. Jean-Michel Meyre)

Objectifs

L'objectif professionnel de la quasi-totalité des étudiant.e.s qui s'inscrivent dans la mention premier degré est de devenir professeur.e des écoles et donc d'obtenir le CRPE pour enseigner dans le public ou le privé. Pour les autres, il s'agit principalement de personnes qui exercent la fonction d'enseignant.e du 1er degré dans des structures privées ou associatives et qui ont besoin d'obtenir un master pour conserver leur emploi ou progresser professionnellement. Quelques étudiant.e.s cherchent également à obtenir le master pour enseigner à l'étranger.

Les étudiant.e.s qui décident en cours de master de se réorienter et envisagent une insertion professionnelle en dehors du système éducatif pourront réaliser un stage en dehors de l'éducation nationale dès lors que les objectifs de ce dernier sont compatibles avec ceux du master.

Savoir-faire et compétences



Le descriptif de chaque UE identifie les compétences visées en lien avec le référentiel métier (arrêté du 1^{er} juillet 2013) et selon le référentiel de formation figurant en annexe du décret du 28 mai 2019. Le master vise l'acquisition des attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier. Le niveau de développement des compétences visées sera notamment évalué à partir de l'expérience professionnelle du stage de M2 et également via la réalisation de tâches complexes.

Dimension internationale

Comme cela existe actuellement, des étudiant.e.s étranger.e.s, notamment Erasmus, peuvent être accueilli.e.s dans la mention premier degré en liaison avec la direction des relations internationales de l'UM, notamment en M1.

Une mobilité sortante est envisagée, comme cela est signalé dans la partie présentant l'alternance et les stages, notamment en M1 pour effectuer une des deux périodes de trois semaines à l'étranger dans une école primaire nationale, publique ou privée. Le service des relations internationales de la Faculté d'éducation propose des lieux de stages dans des classes et des écoles de vingt-cinq pays. Ces stages donnent lieu à une préparation et à une restitution et leur mise en place est facilitée par une aide forfaitaire pour chaque étudiant.e, sur les fonds propres de la Faculté d'éducation, aide dont le montant varie de 350 à 550 euros selon la destination. La liste des destinations proposées varie quelque peu d'année en année. À titre d'exemples, en voici quelques-unes :

En Europe : Albanie, Allemagne, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, Royaume Uni, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, République Tchèque, Suède, Suisse, Slovaquie, Turquie.

Hors Europe : Algérie, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Cuba, Etats-Unis, Jamaïque, Laos, Madagascar, Maroc, Pérou, Sénégal, Thaïlande, Vietnam.

Dans la mesure du possible, des stages alternants rémunérés seront proposés en M2 dans des établissements de l'AEFE. Les mobilités à l'international seront organisées dans le cadre du certificat d'aptitude à l'enseignement du français à l'étranger (CAPEFE).

Organisation

Admission

Conditions d'admission

Pour être inscrits en master, les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence ou d'une validation d'acquis prévue aux articles L613-3, L613-4 et L613-5 du code de l'éducation.

L'admission en M1 repose sur l'étude du dossier du candidat. Sont notamment pris en compte les résultats obtenus en licence ainsi que des critères basés sur la plus ou moins grande proximité du parcours antérieur avec les épreuves du CRPE et le métier lui-même : type de licence obtenue, UE de préprofessionalisation,...

Pour accéder au M2, il est nécessaire d'avoir réussi le M1 ou de pouvoir exceptionnellement bénéficier d'une validation d'acquis.

Pour le M1 comme pour le M2, les étudiants du parcours « langues régionales » sont inscrits à Carcassonne (occitan) ou Perpignan (catalan) et ceux du parcours FADH à Carcassonne.

Modalités d'inscription

Contact / Renseignements

Service scolarité
Téléphone : 04 67 61 82 83
fde-scolarite@umontpellier.fr

Public cible



Tous les étudiants titulaires d'une licence ou d'un titre équivalent ou supérieur

Droits de scolarité

Sous réserve de changement : 243€ l'année
(+ 91€ de CVEC à régler auprès du CROUS)

Pré-requis obligatoires

Diplôme de la Licence ou de niveau Bac + 3

Pré-requis recommandés

Licence pluridisciplinaire

Et après

Poursuite d'études

Doctorat en sciences de l'éducation

Passerelles et réorientation

Les étudiant.e.s qui décident en cours de master de se réorienter et envisagent une insertion professionnelle en dehors du système éducatif pourront réaliser un stage en dehors de l'éducation nationale dès lors que les objectifs de ce dernier sont compatibles avec ceux du master.

Insertion professionnelle

L'objectif professionnel de la quasi-totalité des étudiant.e.s qui s'inscrivent dans la mention premier degré est de devenir professeur.e des écoles et donc d'obtenir le CRPE pour enseigner dans le public ou le privé. Pour les autres, il s'agit principalement de personnes qui exercent la fonction

d'enseignant.e du 1er degré dans des structures privées ou associatives et qui ont besoin d'obtenir un master pour conserver leur emploi ou progresser professionnellement. Quelques étudiant.e.s cherchent également à obtenir le master pour enseigner à l'étranger.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Valerie Munier

☎ +33 4 67 61 82 53

✉ valerie.munier@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Sandrine De La Cruz

☎ +33 4 67 61 82 41

✉ sandrine.de-la-cruz@umontpellier.fr

Lieu(x)

- 📍 Carcassonne - Faculté d'Education
- 📍 Mende - Faculté d'Education
- 📍 Perpignan - Faculté d'Education
- 📍 Montpellier - Faculté d'Education
- 📍 Nîmes - Faculté d'Education

En savoir plus

Site Web de la Faculté d'Éducation

🔗 <http://www.fde.umontpellier.fr/>



Programme

Organisation

La mention est organisée en trois parcours-types. Le premier s'adresse aux étudiant.e.s qui peuvent suivre des enseignements en présentiel. Il est ouvert sur les cinq sites de la FDE (Carcassonne, Nîmes, Mende, Montpellier et Perpignan) et peut inscrire environ 660 étudiant.e.s en M1. Le parcours-type langues régionales est ouvert à Perpignan pour le catalan et à Carcassonne et Mende pour l'occitan. En dehors des UE spécifiques aux langues régionales, ce parcours est mutualisé avec le parcours de base en présentiel. Un troisième parcours-type hybride est ouvert pour des étudiant.e.s qui ne peuvent suivre un enseignement en présentiel (situation de handicap ou de maladie, salarié.e.s en reconversion, charge de famille...). Il est géré par le site de Carcassonne et comprend une partie présentielle (quatre semaines de regroupements, stages examens et concours blancs) et des enseignements à distance sous différentes formes. Il peut inscrire jusqu'à 45 étudiants.

Les contenus d'enseignements sont communs aux cinq sites et aux trois parcours. Ils sont définis par des fiches descriptives des UE très précises. Des réunions rassemblant les formateur.rice.s des cinq sites sont régulièrement organisées. Chaque UE est dirigée par un.e responsable académique accompagné.e d'un.e représentant.e de chaque site. Une partie importante des évaluations est organisée simultanément sur les cinq sites avec des sujets communs. Le jury de master veille à ce que des réunions d'harmonisation soient organisées pour une péréquation des notes.

Afin que les étudiant.e.s qui accéderont au M2 (où ils et elles seront susceptibles de se voir confier des classes en responsabilité, dans le cadre de l'alternance et du stage de M2), maîtrisent suffisamment les fondamentaux, des seuils de compensation sont proposés. L'ensemble des UE n'est compensable qu'à partir de 6. En S2, les UE de mathématiques, de français et celles liées au cadre de référence ne sont compensables qu'à partir de 8. En S4, le mémoire et le stage ne sont pas compensables.

Les enseignements fondamentaux en français et en mathématiques se retrouvent dans les quatre semestres du Master pour un volume de 30 à 40 heures par semestre et par discipline. Ils sont mis en œuvre par des équipes plurielles comprenant des professionnel.le.s.

Dans le cadre des fondamentaux, les **enseignements de français** se déploient suivant 4 axes :

1. Le développement de la maîtrise de la langue orale et écrite et les compétences de lecture particulièrement des textes littéraires, dans la perspective de l'exercice professionnel et des épreuves du CRPE.
2. L'acquisition des connaissances disciplinaires et épistémologiques dans le domaine linguistique (pragmatique, textuelle, syntaxique, grammaticale, orthographique, lexicale...) et relatives aux langages, à la littérature de jeunesse, aux littératies (y compris numérique).
3. L'acquisition des connaissances didactiques et la construction des compétences professionnelles y afférant dans les domaines de l'oral, de l'écrit, de la langue, de la compréhension, de la lecture, de l'interprétation et de l'appropriation des œuvres littéraires. Une attention particulière est portée à l'enseignement de la lecture au CP et à l'entrée dans l'écrit au cycle 1.
4. Le développement des compétences professionnelles liées à la polyvalence (français dans les disciplines).



Les objectifs de l'enseignement fondamental des mathématiques s'articulent autour de la maîtrise des contenus mathématiques et de leur didactique, ceci en vue d'une part de la préparation au CRPE, autant à l'écrit qu'à l'oral, et d'autre part de la conception, de la mise en œuvre et de l'analyse de situations d'enseignement, en lien avec les périodes de stages des étudiants.

Les thèmes abordés prennent appui sur les programmes des cycles 1, 2 et 3 de l'école. On retrouve par exemple 30% du volume horaire total consacré à la maîtrise des contenus mathématiques et didactiques pour enseigner le calcul et la numération, le reste étant consacré aux autres thèmes de l'école et de manière plus large à ceux du cycle 4, en lien avec la préparation au concours.

Enfin, les différents thèmes abordés en mathématiques sont mis en relation entre eux (par exemple, le calcul avec l'enseignement des grandeurs et de la mesure, de la géométrie) et avec d'autres champs disciplinaires (Arts, EPS, Histoire et Géographie, Sciences) au travers d'heures de formation spécifiquement consacrées à cela afin de développer la polyvalence des futur.e.s professeur.e.s des écoles.

Toujours dans le cadre des fondamentaux, **les valeurs et le cadre de référence** sont travaillés tout au long d'un parcours de quatre UE, une par semestre pour un volume d'environ 140 heures. Ces UE permettent de passer progressivement d'une connaissance de l'institution scolaire et des valeurs qui l'organisent, en M1, à une réflexion sur leur mise en œuvre dans la classe et à une intégration de ces valeurs dans les gestes professionnels et les pratiques des étudiant.e.s, en M2.

Cet ensemble d'UE, assez semblable dans sa structure et ses contenus à celui proposé dans le master MEEF 2nd degré, offre l'occasion de travailler des thématiques essentielles comme la laïcité, l'école inclusive (cf. arrêté du 25 novembre 2020), l'éducation à la citoyenneté, le climat scolaire ou encore la lutte contre toute forme de discrimination et de violence.

Si chaque UE met l'accent sur une ou plusieurs de ces grandes thématiques, l'objectif est de revenir au cours des quatre semestres sur ces éléments fondamentaux, afin d'aller, au-delà d'une simple transmission d'information, vers une véritable appropriation. Il s'agit de faire en sorte que l'école puisse accomplir « sa mission d'éducation à la citoyenneté » et préparer « les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres ; conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie » (loi du 08 juillet 2013). La formation vise au développement des compétences professionnelles telles que définies dans le référentiel de 2013 tout en préparant les étudiants à l'épreuve d'entretien du CRPE.

La formation aux fondamentaux que constituent le français, les mathématiques et les valeurs et le cadre de référence se voit complétée par un parcours de quatre UE.

À chaque semestre, une UE spécifique contribue à délivrer une solide formation dans les autres disciplines de l'école primaire afin de proposer la formation la plus polyvalente et la plus complète possible.

Premier degré présentiel

M1 Premier degré présentiel



M2 Premier degré présentiel

Premier degré hybride

M1 Premier degré hybride

M2 Premier degré hybride

Premier degré langues régionales

M1 Premier degré langues régionales

M2 Premier degré langues régionales